



Compte rendu COPIL NATURA 2000
Site FR 7200705 « Carrières souterraines de Villegouge »
du 24 janvier 2022 en visioconférence – Bilan d'activité 2021

Membres participants :

- Monsieur Benoit HERLEMONT, Directeur adjoint de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde.
- Monsieur Luc ALBERT, Direction régionale de l'écologie de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine.
- Madame Sophie EYHERABIDE, Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde.
- Monsieur Michaël CENNI, Maire de Lugon-et-l'Île-du-Carnay.
- Madame Colette GOUENAELLE, SEPANSO.
- Monsieur Quentin ESCOLAR, Groupe Chiroptères d'Aquitaine.
- Madame Marion DELOBEAU, Conseillère agro-écologique auprès de la co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Madame Camille HUET, Chargée d'étude auprès de la co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Monsieur Quentin DILASSER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Structure/personne excusée :

- Monsieur le Sous-Préfet de Libourne.
- Département de la Gironde.
- Mairie de Saint-Aignan.
- Syndicat des sylviculteurs de Gironde
- OFB.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 24 janvier 2022 en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Benoit HERLEMONT, représentant du Sous-Préfet de Libourne.

Monsieur Benoit HERLEMONT adresse un message de bienvenue aux membres participants et remercie les services pour l'organisation de cette réunion du comité de pilotage. Monsieur HERLEMONT excuse le Sous-Préfet de Libourne et assure, en son absence, la Présidence du COPIL, rappelle le contexte de l'animation et l'ordre du jour : bilan de l'année 2021 et perspectives 2022.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au sein du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-

Aquitaine) – antenne Gironde. La présentation est téléchargeable sur le serveur du CEN dédié au site et prochainement sur le site de la préfecture de la Gironde :

<https://www.carrieres-souterraines-villegouge.fr>

Monsieur DILASSER (CEN Nouvelle-Aquitaine) rappelle que le DOCOB a été validé en 2010. L'année 2021, objet de ce COPIL, marque la deuxième année de la troisième phase d'animation. Cette année a encore été marquée par la crise sanitaire qui impacte le plan d'intervention notamment dans sa composante d'animation territoriale.

De plus, il est important de souligner l'intérêt du partenariat entre le CEN et la Chambre d'agriculture de la Gironde dans le cadre du groupement pour la co-animation du site ainsi que l'implication des partenaires techniques, comme le Groupe Chiroptères d'Aquitaine, dans la mise en œuvre de certaines actions.

Par ailleurs, l'animation Natura 2000 sur le site des carrières souterraines de Villegouge s'inscrit aussi dans une démarche plus large de maîtrise d'usage et foncière menée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, et grâce au soutien de nos partenaires financiers et techniques, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, l'antenne Gironde du CEN développe une approche foncière et partenariale en articulation et en complémentarité notamment avec le site Natura 2000.

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge qui couvre un peu moins de 1 000 ha sur cinq communes du Fronsadais et permet la conservation de huit espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

- **Présentation de la troisième tranche d'animation 2020-2022 :**

L'animation est portée par l'Etat (DDTM 33). Elle est déléguée par un marché public auprès du groupement constitué du CEN Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Le CEN a désigné Pascal TARTARY comme animateur du site. Il s'occupe des relations avec les partenaires, des études d'incidences et des expertises spécifiques sur les habitats et les espèces naturelles.

La Chambre d'agriculture de la Gironde a nommé Manon DANIAU comme co-animatrice du site. Elle a en charge les relations avec le monde agricole et les expertises agro-écologiques dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques. Cette dernière est accompagnée par Marion DELOBEAU.

- **Actions entreprises en 2021 :**

- Contrat Natura 2000. Les contacts engagés en 2021 auprès de deux propriétaires ont permis le lancement d'un diagnostic qui sera entrepris en 2022.

L'année 2021 a été marquée par le dépôt d'un contrat Natura 2000 de maintien d'un peu plus de 8 ha en îlot de vieillissement. Ce contrat porte à 174% l'objectif de réussite sur la conservation des boisements matures pour les chauves-souris forestières. Il fait suite à deux contrats antérieurs passés sur la reconversion de vignes en prairies et l'entretien de boisements matures.

Au travers des divers diagnostics déployés sur le territoire, l'animateur dispose d'un pool de plus de dix contrats pour un montant de plus de 100 000 € mobilisables sur le territoire.

manifestés pour bénéficier en 2021 de diagnostic d'exploitation (cf. tableau I). Ces diagnostics ont montré la possibilité de déployer de nouvelle MAEC de lutte biologique sur 63 ha, et 30 ha nécessiteraient l'élargissement du périmètre de contractualisation.

Actuellement, une exploitation viticole s'est engagée en 2021 pour faire de la lutte biologique sur 68 ha. Pour rappel, lors des contractualisations antérieures, une autre exploitation s'était inscrite dans une démarche de réduction des traitements phytosanitaires sur 16 ha. Cette contractualisation est maintenant terminée et la mesure de réduction des traitements n'est plus ouverte car remplacée par la lutte biologique.

Tableau I : Bilan des diagnostics parcellaires engagés dans le cadre des MAEC.

Outils de contractualisation	Prise de contact	Diagnostic engagé	Mesure en attente de validation	Montant des aides en attente de validation
MAEC	4	4	Lutte biologique	n.r.

La mairie de Lugon fait remarquer que de nombreuses exploitations, essentiellement viticoles, sont en difficulté et laissent certaines parcelles en friches. Il pourrait être intéressant d'analyser un accompagnement de ces propriétaires, et notamment l'extension du site Natura 2000 en fonction.

L'animateur rappelle que le site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge n'a pas vocation à s'étendre au-delà de son périmètre actuel, à moins que des éléments scientifiques soient apportés sur la fonctionnalité des espèces d'intérêt communautaire. En revanche, en matière agricole, le périmètre de contractualisation des MAEC peut être déployé au-delà du site Natura 2000 ; et peut être revu régulièrement. C'est dans ce sens qu'il semble préférable d'avancer. Cependant, les discussions autour de la future PAC empêchent toute extension pour le moment.

La Mairie rappelle également que la commune va commencer la révision de son PLU. Dans ce cadre, il serait important de pouvoir prendre en compte les éléments constitutifs du site Natura 2000.

- Charte Natura 2000. Aucun nouveau contractant à la charte n'a été enregistré en 2021, malgré des prises de contact auprès de sept propriétaires et neuf acteurs socio-économiques. Le nombre de contractants est de sept depuis le début de l'animation en 2010. Néanmoins, plusieurs chartes sont arrivées à échéance (cf. tableau II). Nous invitons les signataires qui seraient dans cette situation à revenir vers nous pour renouveler leurs engagements.

Tableau II : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000.

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
COLTER1	2014-2019	-	Vignes	Activité viticoles Activité agricole	7,7 ha
COLTER2	2014-2019	-	-	Activité naturaliste	-
COLTER3	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
ASSXXX1	2013-2018	-	-	Collectivité territoriale	-
AGRVIL1	2014-2019	Saint Germain la Rivière Villegouge	-	Collectivité territoriale	-
AGRLAR1	2018-2023	La Rivière	Gîtes à chiroptères Bâti et jardins Ponts	Activité viticole	97 ha

			Milieux forestiers Formations arborées hors forêts Formations herbeuses Vignes		
--	--	--	--	--	--

La mairie de Lugon souhaite une poursuite de son engagement envers Natura 2000, au travers de la Charte, mais pour cela, il est nécessaire, pour la nouvelle municipalité, de connaître les tenants et les aboutissants des engagements de cette Charte.

L'animateur reviendra très prochainement vers la mairie pour acter d'un rendez-vous sur le sujet.

- Etude d'incidence : l'implantation d'une champignonnière sur le territoire a reçu un avis favorable avec prescriptions particulières de la part de l'animateur. Cette activité se développera dans une carrière à moindre enjeu écologique.

Tableau II : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

Identifiant	Procédure	Objet	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Rappel des anciennes					
Projet 1	Déclaration	Soutènement de carrières	-	-	Favorable suite aux adaptations
Projet 2	Amiable	Fermeture de carrières	-	-	Favorables suite aux adaptations
Projet 3	Amiable	Dépôt de déchets sauvages	0,3 ha	0,03%	-
Projet 4	Déclaration simplifiée	Construction d'une maison individuelle	92 m ²	» 0%	Favorable
Projet 5	Déclaration	Primo boisement sur prairie	22 ha	2%	Favorables suite aux adaptations
2021					
Projet 6	Régime propre	Exploitation de champignonnière	1 000 m ²	-	Favorable avec préconisations de l'animateur

- **Suivi des populations de chauves-souris en période de mise-bas**

Cette action de suivi est menée par le Groupe Chiroptères d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. **Ce suivi montre une baisse généralisée du nombre de juvéniles de minioptères de Schreibers (courbe orange) durant ces dix dernières années, c'est également le cas pour la population de murins de grande taille (courbe bleu).**

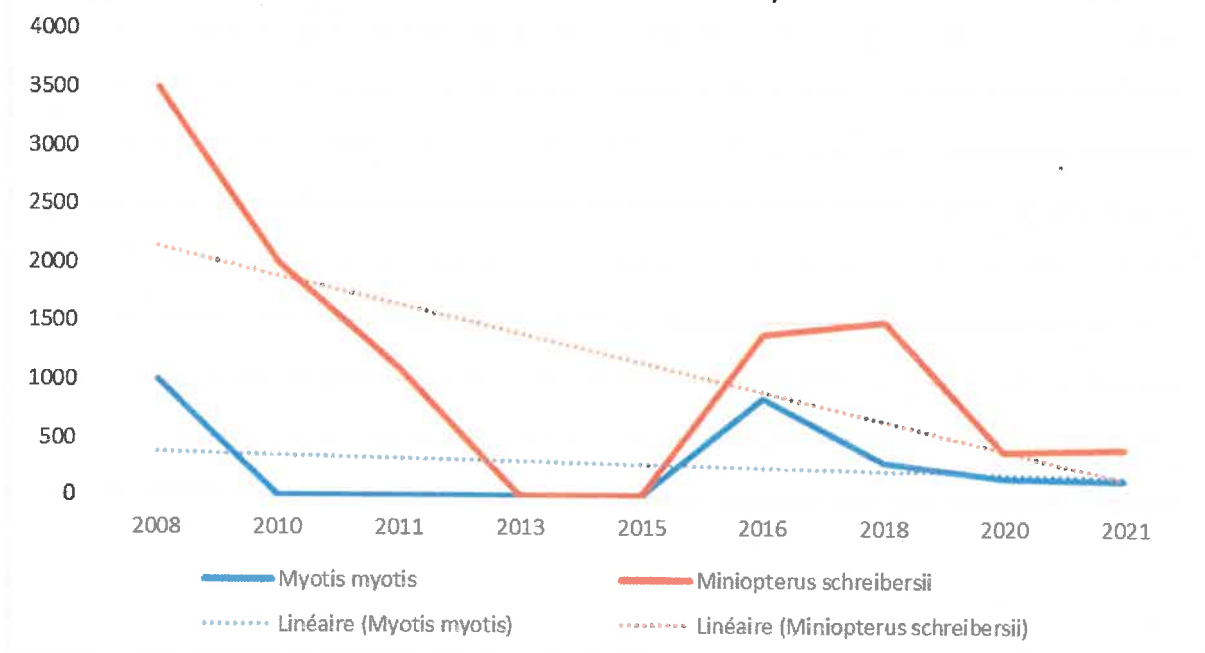
Il semble que la météo sur la saison printanière et estivale puisse avoir un impact sur l'activité de chasse des chauves-souris et par conséquent sur l'alimentation des juvéniles ou la reproduction.

D'un point vu plus global, l'évolution de la population du minioptère du site est jugée préoccupante malgré une colonie importante. Cette population en marge de son aire de répartition (méditerranéenne) semble se contracter au profit du cœur de l'aire (Com.pers. Denis VINCENT, animateur du Plan régional d'action chauves-souris).

Pour les murins de grande taille, l'évolution des effectifs observée sur le site est similaire à l'évolution des effectifs au niveau national (Com.pers. Denis VINCENT, animateur du Plan régional d'action chauves-souris). Cette colonie reste cependant l'une des plus importantes d'Aquitaine.

La perte des habitats naturels de chasse et la perte de biomasse alimentaire peuvent être avancées pour expliquer plus généralement l'érosion observée des populations de chauves-souris à l'échelle nationale (MNHN).

Figure 1 : Evolution des populations de chauves-souris en période de mise-bas sur le site.



• Communication et sensibilisation

La nouvelle page internet du site Natura 2000 a vu le jour lors du deuxième trimestre 2021.

Cette page intègre de nouvelles rubriques :

- une page d'accueil avec des actualités ;
- une page de présentation de la démarche Natura 2000 à différentes échelles géographiques ;
- une page de présentation du site avec une cartographie et la liste des espèces d'intérêt communautaire ;
- une page dédiée aux outils de gestion avec les contrats Natura 2000, les mesures agro-environnementales et la charte ;
- une présentation des évaluations des études d'incidence ;
- un formulaire de contact ;
- une rubrique spécifique de téléchargement des principaux documents de la vie du site.

Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site suivant : <https://carrieres-souterraines-villegouge.fr/>.

• Atteintes à l'environnement sur le site

Le territoire du site Natura 2000 des carrières de Villegouge est sujet à de nombreuses tentatives de comblement d'accès de carrières. Ces tentatives avaient atteint une phase critique entre 2012 et 2019 avec l'entassement de débris de différentes sortes. Puis, une action de remise en état avait fait cesser ces agissements.

Cette année, l'accès à la carrière de Meyney a de nouveau fait l'objet d'une tentative de comblement. Fait aggravant, les parcelles sont maintenant la propriété du CEN Nouvelle-

Aquitaine. En réponse, le CEN a renseigné une pré-plainte en ligne pour intrusion sur propriété privée et dépôt de déchets en octobre dernier. Cette dernière est pour le moment restée sans réponse.

La DDTM souhaite disposer des éléments suite à cette atteinte pour alerter les services de gendarmerie. Il sera également nécessaire de faire une information spécifique auprès du maire de Villegouge, au titre de sa compétence en matière de dépôts sauvages. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) sera tenu au courant pour une bonne coopération entre les différents services. .

L'animateur enverra les éléments à la DDTM et prendra contact auprès de la mairie pour signaler la situation.

- **Présentation du programme d'animation foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine sur le site**

Le CEN Nouvelle-Aquitaine présente la démarche d'animation foncière qu'il conduit sur le site dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra. Cette démarche se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire (ENS, syndicat de bassin, etc.) et support de projets agro-environnementaux, lorsque cela est pertinent, pour la gestion des sites.

Sur ce point en 2021, le CEN porte une attention particulière aux carrières prioritaires du site et des environs. Pour information, le Conservatoire est déjà propriétaire de plusieurs parcelles d'entrées de carrières (Saute-Qui-Peut et Meyney) et oriente de fait son animation sur un secteur particulier pour compléter sa maîtrise foncière de la carrière de Meyney.

En parallèle, le CEN mène une action de recherche d'acquisition sur un autre secteur, dans le Blayais. Il maîtriserait ainsi, à terme, l'ensemble des sites nécessaires au cycle biologique des minioptères.

- **Programme d'action et perspectives pour 2022 :**

- Prise de contact élargie auprès de toutes les collectivités du site.
- Poursuite des démarches de diagnostic d'exploitation (MAEC/Charte).
- Poursuite des démarches de diagnostics parcellaires (Contrats Natura 2000/Chartes).
- Propositions de contractualisation (Chartes/Contrats).
- Appui aux démarches du territoire (SCOT, PLU, etc.).
- Dépôt d'un dossier en réponse à un appel à projet de la DREAL portant sur la connaissance des sites Natura 2000, portant sur les papillons des zones humides. Villegouge, au travers de son palu, semble particulièrement attractif mais le DOCOB n'en fait pas référence alors qu'il semble y avoir des données sur le secteur.

- Réalisation d'animation foncière sur les secteurs identifiés en articulation avec l'animation du site (hors animation mais en articulation avec les enjeux du site Natura 2000).

La mairie de Lugon rappelle qu'elle a engagé une révision de son PLU, et qu'elle en a informé l'ensemble des acteurs.

L'animateur se rend disponible pour fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise en compte de Natura 2000 dans ce futur plan.

Dans le courant de l'année 2022, la DDTM de la Gironde interrogera les collectivités locales pour savoir si ces dernières seraient susceptibles de porter l'animation Natura 2000 pour la prochaine tranche d'animation 2023/2025.

- **Relevé de décisions**

Le bilan d'animation 2021 est validé.

Le programme 2022 est validé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,
Monsieur HERLEMONT, Directeur adjoint
de la DDTM de la Gironde.

P2(H)

